

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4100305

N/REF : 29/10/2024 7H55 C:026175 I:35728
V/REF : 2554224-REN-1
V/Email reçu le Mardi 29/10/2024 à 7H55

INTER MUTUELLE HABITAT GIE

**471 RUE PUIITS JAPIE
ZA LE LUC CS10007
79410 ECHIRE**

IMMEUBLE : 45 CLAIRES
45 RUE DES EAUX CLAIRES
38100 GRENoble

Fontaine, le 31 Octobre 2024

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 45 CLAIRES - M.ROUX SIBILON 06 88 23 67 68

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE NON DESTRUCTIVE DANS LA SALLE DE BAIN

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 29/10/2024 A 10H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. ROUX AU 2E ÉTAGE
PAS DE FUITE APPARENTE
UNE CABINE DE DOUCHE AVEC POUR EXTENSION UNE MARCHÉ EN FAIENCE,
L'ENSEMBLE EST EN ÉTAT D'USURE AVANCÉ.
CARREAUX DE FAIENCE CASSÉ, JOINT SILICONE ABÎMÉ, MITIGEUR SANS ROSACE
ET SANS SILICONE ET CABINE DE DOUCHE NON ÉTANCHE.
MISE EN PLACE DE COLORANT ROUGE DANS LES ÉVACUATIONS DU LOGEMENT ET
JAUNE DANS L'ÉVACUATION ET LES JOINTS DE LA DOUCHE.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. GAILLARD AU 1E ÉTAGE
LE COLORANT JAUNE RESSORT PRESQUE INSTANTANÉMENT PAR UN SPOT
DANS LE FAUX PLAFOND.

PRÉVOIR RÉFECTION DE LA SALLE DE BAIN
LE PROPRIÉTAIRE DEMANDE 2 DEVIS :
- L'UN AVEC RÉFECTION DU RECEVEUR PAR UN RECEVEUR PLUS GRAND (IL FAUT
CASSER L'HABILLAGE DE LA DOUCHE POUR OBSERVER LES ÉCOULEMENTS ET LA
FAISABILITÉ DU PROJET).
- L'AUTRE AVEC L'ANCIEN RECEVEUR CONSERVÉ, RÉFECTION DE LA MARCHÉ, DE
LA PAROI DE DOUCHE ET DES JOINS SILICONES

OBSERVATIONS :

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4100305**ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT**

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL-RFU12-Rech.fuite non destruct.<=3h	1	418,00	418,00
TOTAL H.T.				418,00
T.V.A. a 20,00%				83,60
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>501,60</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN